

Division de l'urbanisme
Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises
6854, rue Sherbrooke Est, 2^e étage
Montréal (Québec) H1N 1E1

PAR COURRIEL

simon.cloutier.cyr@ocpm.qc.ca

Le 14 juillet 2022

Monsieur Simon Cyr-Cloutier
Analyste
Office de consultation publique de Montréal

Objet : Consultation publique sur la requalification du 4500, rue Hochelaga
Questions de la commission

Monsieur Cyr-Cloutier,

En réponse à la lettre de la commission datée du 29 juin 2022, à la suite de la séance de questions et réponses du 16 juin dernier, voici les éléments de réponse à vos questions :

QUESTION 1

La circulation

Durant la séance de questions et réponses, il a été mentionné que la piste cyclable longeant l'avenue Bennett pourrait être réaménagée du côté est, en prévision des travaux de construction et de la future sortie du stationnement. L'arrondissement a-t-il réalisé une étude de circulation plus large qui incorpore le réaménagement de la piste cyclable sur l'avenue Bennett?

RÉPONSE

Vous trouverez ci-joint le mémo de la Direction de la mobilité relativement au choix d'aménagement de la piste cyclable sur l'avenue Bennett.

QUESTION 2

L'intégration urbaine

À la page 8 du document 3.8 qui présente le projet du promoteur, nous retrouvons les schémas d'intégration au tissu urbain qui présentent les axes nord-sud et est-ouest. Est-ce que vous pouvez nous donner la référence au document de planification urbaine qui dicte les règles d'intégration de ce projet au tissu urbain?

RÉPONSE

La question des liens publics est abordée aux pages 17 et 18 du document 1.2.4.2 *Planification détaillée Secteur Bennett-Letourneux*.

En espérant que ces informations répondent à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur Cyr-Cloutier, nos salutations distinguées.



Réjean Boisvert
Chef de division - urbanisme

RB/sb

p. j. : Mémo - Aménagement de la piste cyclable - avenue Bennett